N° 134 — CXXIVme Année | Un numéro: 5 centimes | Lundi 10 Juin 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — JUIN

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
7	19.6	13.6	27.7	720.8		var.	faibl.	nua.

Orage lointain à l'Ouest allant à N.-E. de 2 h. 40 à 1 1/2 heure.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

6	17.6	12.5	21.5	668.8		E	faibl.	clair
7	17.0	12.7	22.5	668.5		var.	»	nua.

NIVEAU DU LAC :

Du 9 juin (7 heures du m.): 430 m. 550
Du 10 » » » 430 m. 530

Extrait de la Feuille officielle

On peut se procurer gratuitement dans les bureaux de la chancellerie d'Etat et des préfectures du canton, le règlement d'exécution pour la loi fédérale du 21 décembre 1888 sur les dessins et modèles industriels, du 24 mai 1889.

— Faillite du citoyen Ducommun-dit-Verron, Louis-William, époux de Lina née Perrot, remonteur, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil, à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 9 juillet, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 10 juillet, dès 9 heures du matin.

— Faillite du citoyen Ochsner, Frédéric-Wilhelm, époux de Elisabeth-Anna née Schlupp, restaurateur, domicilié à Gibraltar (Neuchâtel). Inscriptions au greffe du tribunal civil de Neuchâtel jusqu'au mercredi 10 juillet 1889, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le mercredi 17 juillet 1889, dès les 2 heures du soir.

— Faillite du citoyen Drescher, Edouard, célibataire, tapissier, domicilié à Neuchâtel. Inscriptions au greffe du tribunal civil de Neuchâtel jusqu'au mercredi 10 juillet 1889, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le mercredi 17 juillet 1889, dès les 9 heures du matin.

— D'un acte en date du 20 mai 1889, reçu Matthey-Doret, notaire, à Couvet, dont une copie a été déposée au greffe du tribunal civil du Val-de-Travers, il résulte que le citoyen Guye, David, horloger, et demoiselle Eugénie-Henriette Gorgerat, horlogère, tous deux domiciliés à la Côte-aux-Fées, ont conclu un contrat de mariage stipulant le régime de la séparation de biens.

— Par jugement en date du 9 mai 1889, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissent les époux Elisa Chapuisat née Chevalier, et Chapuisat, Adolphe-Samuel, charpentier, tous deux domiciliés à Boveresse.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Chaux-de-Fonds. — Institutrice de la 3me classe d'apprenties. Traitement : celui prévu par la loi. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 19 août prochain. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 30 juin prochain, au président de la commission scolaire, et en aviser le département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Les voituriers qui seraient disposés à entreprendre le charroi de tout ou partie du bois de chauffage pour les édifices publics de la Commune de Neuchâtel, peuvent adresser leurs offres au **Secrétariat communal**, Hôtel de ville, d'ici au 17 juin courant.

Neuchâtel, le 8 juin 1889.

Secrétariat communal.

Commune de Colombier

Emprunt 4 % de Fr. 193,330

représenté par 380 obligations de Fr. 500

émises à Fr. 501»50.

La souscription au dit emprunt est ouverte dès ce jour au 22 juin :

A la Caisse communale, à Colombier ;
A la Banque d'Epargne à Colombier ;
Chez M. Paul Barrelet, notaire, à Colombier ;
Chez M. Jean Grellet, banquier, à Colombier ;
Et à la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel et dans ses agences, — où des prospectus détaillés sont à la disposition des souscripteurs.

Colombier, le 8 juin 1889.

Conseil communal.

AVIS DE CONCOURS

Le Conseil communal de Bevaix met au concours :

a) L'établissement d'un réservoir en maçonnerie de 200 mètres cubes ;

b) La fourniture et la pose de tuyaux en fonte sur un parcours d'environ 1300 mètres, de même que la fourniture et la pose de 9 hydrantes et de toute la robinetterie nécessaire.

Les soumissions, sous pli cacheté, seront reçues jusqu'au mardi 25 courant, au Secrétariat communal, ou l'on peut prendre connaissance du cahier des charges.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. L. Dubois, directeur des travaux.

Bevaix, le 7 juin 1889.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES

à CORTAILLOD

Les héritiers de **Jacob Ballmer**, quand vivait maître-charpentier à Cortaillod, et de sa femme **Julie Ballmer** née **Amiet**, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel de Commune de Cortaillod, le **samedi 15 juin prochain**, dès les 8 heures du soir, les immeubles suivants :

Cadastre de Cortaillod.

1° **Article 74.** ***A Cortaillod, rue Dessus,*** bâtiment et dépendances de 137 mètres carrés.

Subdivisions :

Plan f° 3. N° 149. A Cortaillod, rue Dessus, dépendances de 35 m.
Plan f° 3. N° 150. A Cortaillod, habitation de 80 m.
Plan f° 3. N° 151. A Cortaillod, dépendances de 22 m.

2° **Article 72.** ***Aux Courtils,*** jardin de 50 mètres carrés.

Ces deux immeubles seront exposés en vente en bloc ou séparément, au gré des amateurs. La maison d'habitation est assurée **4500 fr.** ; par sa situation au milieu du village, et ayant boutique au rez-de-chaussée, elle conviendrait particulièrement à un maître d'état.

Pour visiter l'immeuble s'adresser à M. **Henri Roy**, à Cortaillod, pour les autres renseignements, s'adresser à M. **Marc Schläppi**, greffier, à Boudry.

Propriété à vendre

On offre à vendre **une jolie villa**, de construction récente, située à dix minutes de la ville de Neuchâtel, sur la route de Serrières, composée de dix pièces, cuisine, cave, fruitier et dépendances pour le combustible ; balcon et terrasse. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. La maison d'habitation est entourée de huit ouvriers de vigne en blanc, jardin d'agrément, arbres fruitiers de toutes espèces et en très grand nombre. Eau dans la propriété.

S'adresser pour renseignements en l'étude de M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

Propriété à vendre

A vendre, à de favorables conditions, la charmante propriété des Aliscamps, sise à Trois-Portes, soit à 10 minutes de la ville de Neuchâtel et ayant issue sur deux routes. Cette propriété se compose de deux bâtiments, dont l'un contient 12 pièces et nombreuses dépendances, et l'autre 3 pièces spacieuses, affectées jusqu'ici à l'usage d'atelier de peinture, mais dont la transformation se ferait facilement.

Situation agréable. Installation d'eau. Beaux ombrages et espaliers en plein rapport. Vue magnifique.

Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur. Facilités de paiement.

En cas de convenance, la propriété pourrait être divisée.

S'adresser en l'Etude du notaire Arnold Convert, rue du Musée 7, Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

GRANDES ENCHÈRES

DE

MOBILIER D'HOTEL

Jeudi 13 juin 1889, dès les 9 heures du matin, le citoyen Pierre Hostettler, maître d'hôtel, à Neuchâtel, exposera en vente, aux enchères publiques, **tout le mobilier et le matériel de l'Hôtel du Commerce,** consistant en **lits complets,** tables de nuit, lavabos, canapés, armoires, glaces, tables, chaises, pendules, meubles de chambre à manger, **batterie de cuisine, spécialement un fourneau-potager presque neuf,** fabriqué par la maison Weibel & Briquet, à Genève, avec ses accessoires, des meubles de restaurant et de cave, et généralement **un ameublement et un agencement complets** dont on supprime le détail.

Ce mobilier, en excellent état d'entretien, pourra être visité par les amateurs, chaque jour dès 8 heures du matin.

Vente de Récoltes

à COFFRANE

Le mercredi 19 juin 1889, dès 8 heures du matin, le citoyen François Bourquin, à Coffrane, exposera en vente par enchères publiques, à de favorables conditions, la récolte en foin et regain de 40 poses, plus 5 1/2 poses de froment et seigle. Ces récoltes sont très belles et d'une dévestiture facile.

Rendez-vous des amateurs devant le domicile de l'exposant.

ANNONCES DE VENTE

BOIS **de sapin sec,** à vendre, chez Emile Weber, à Corcelles.

Pharmacie A. GUEBHART

Rue Saint-Maurice

sous le Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Eau dentifrice au Salol

Le flacon : 1 Fr. 50

Les propriétés éminemment antiseptiques et antinévralgiques du Salol font de ce produit un dentifrice rationnel, hygiénique et agréable, laissant bien loin derrière lui toutes les préparations similaires.

L'Eau dentifrice au Salol fortifie la gencive et la préserve du scorbut, arrête et empêche la carie, calme les douleurs dentaires, purifie l'haleine et laisse dans la bouche un parfum délicieux.

Son emploi, combiné avec celui de notre poudre dentifrice, communique aux dents une éclatante blancheur.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Lait condensé « Edelweiss », sans sucre, 1 franc.
Képhir mousseux, stomachique et pectoral, convient surtout aux personnes ne supportant pas les ferrugineux, 30 cent. (25 c. par abonnement).
Pharmacies de poche et de famille.
Appareils pour la **stérilisation du lait.**
Irrigateurs à 2, 3 et 4 francs.
Douches nasales, 2 fr. 50.

A la pharmacie **FLEISCHMANN.**

A vendre, **un pressoir en très bon état,** vis en fer, de 15 à 20 gerles, avec tous ses accessoires. S'adresser pour le visiter au concierge de l'Asile des Vieillards, à Beauregard, et pour les conditions au département des Finances de l'Etat.

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Tapis et Couvertures en tous genres

SPICHIGER & BURGER

6, RUE DE LA PLACE D'ARMES, 6

Nos magasins devant être transférés en juillet prochain, rue du Seyon n° 5, nous vendrons dès ce jour toutes nos marchandises avec une forte réduction.

LE PLUS FIN

RASOIR ANGLAIS

en acier d'argent évidé, est vendu avec **garantie à fr. 2.50.** Il prend la plus forte barbe avec facilité. Echange admis dans les 8 jours. — **Affiloirs** élastiques à **fr. 2.50.** (H. 3511 Q.)

Ch. LANDRY, coiffeur, Neuchâtel.

Nouvel appareil : FERME-PORTE automatique

de W. et A. OPEL

Cette appareil, nouvellement perfectionné, se fabrique en six grandeurs ; il se pose à toutes les portes, sans les endommager.

Garantie : deux ans. — Prix avantageux.

Dépôt chez **HENRI BILLAUD, serrurier,** rue du Rateau 8, **à Neuchâtel.**

COGNAC FERRUGINEUX COMTE

Le litre, fr. 3.50. **Dernière perfection.** Le demi-litre, fr. 2.

ASSIMILATION DÉFINITIVE DU FER

Remède infaillible contre l'**anémie** (pauvreté du sang), la **chlorose,** pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgie. Difficulté de respirer, apoplexie, transpirations.

En vente à **Neuchâtel :** Pharmacies Jules Matthey et Dardel ; à **Saint-Blaise :** pharmacie Zintgraff.

ŒUFS FRAIS

de la Société d'aviculture. **Dépôt chez F. WASSERFALLEN,** grènetier, rue du Seyon, en ville.

Ire MAISON SUISSE

pour les Gruyères

par pièces de 20 à 40 kilos, à fr. 130 les 100 kilos. (H-1933-Y)

Tommes de chèvre, à fr. 1.20 le kilo.

A. ROCHAT-BAUER, *Charbonnières* (Vallée de Joux).

574 A vendre à bas prix, faute d'emploi, une ***balance Grabhorn*** à peser l'or, de première qualité, et une ***lanterne à montres*** en noyer, le tout fort bien conservé. S'adresser au bureau d'avis.

JOLI BREACK

à 6 places, comme neuf, un ***char à banc,*** une vingtaine de ***harnais*** de toutes espèces et plusieurs ***canapés.*** S'adr. à B. Mœri, sellier et tapissier, à Colombier.

AUX MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

A LA CONFIANCE

NEUCHATEL

LIQUIDATION

DE TOUTES LES MARCHANDISES EN STOCK, TELLES QUE:

Tissus pour robes.
Flanelles.
Cotonnades.
Draperie pour habillements.
Tissus blancs, en fil et en coton.

Tapis.
Couvertures.
Crins, Plumes et Duvets.
Confections pour dames.
Ombrelles, Parapluies, etc., etc.

avec un escompte de

30 %

La vente cessera le **24 JUIN,** date à laquelle les locaux devront être remis au nouveau propriétaire. Nous engageons vivement notre clientèle à se hâter de profiter encore des avantages qui lui sont offerts.

CACAO PUR BLOOKER

PRÉPARATION SUPÉRIEURE
remplace avantageusement tous les Chocolats.
Dépôt et vente en gros pour la Suisse chez
MM. BINSWANGER, à BALE.
Se vend dans toutes les drogueries, pharmacies et épiceries, à fr 4.— le 1/2 kilo ; fr. 2 20 le 1/4 kilo ; fr. 1.20 le 1/8 kilo.
(M. 5763 Z.) Fabricants **J. & C. BLOOKER, Amsterdam.**

AU CHANTIER PRÊTRE
A LA GARE
Bois de combustion.

	le stère		le stère
Foyard sec, fr.	14.—,	bûché, fr.	16.50.
» vert, »	13.—,	»	15.50.
Sapin sec, »	10.—,	»	12.50.
» vert, »	9.50,	»	12.—.

Franco à domicile, et le bois bûché rendu **entassé** au bûcher.
Combustibles de tous genres.

Matériaux de construction
tels que : Ciments, chaux et gyps, briques et planelles diverses, lattes et liteaux, **tuyaux en grès,** tuiles d'Altkirch et françaises, ardoises vertes, produits réfractaires 1re qualité.
Fourniture de **fours complets**, à prix avantageux.
— TELEPHONE —
Succursale rue St-Maurice 11.

Le savon balsamique
AU BOULEAU
de Bergmann & Cᵉ, à Dresde
est le **seul savon** qui, à cause de sa composition spéciale, enlève toutes les **impuretés de la peau, boutons, rousses, rougeurs du visage** et des **mains,** et procure un beau teint blanc. — Prix : 75 cent. le morceau, à la **Pharmacie FLEISCHMANN, Grand'Rue**

ONGUENT SPÉCIAL
Pour PIEDS de CHEVAUX
à base de Goudron végétal
indispensable pour maintenir la corne dans son état normal, activer la croissance et préserver le pied contre la sécheresse.
Se vend chez *PAVID, maréchal,* rue de la Raffinerie.

575 A vendre: 1° **Une machine à eaux gazeuses,** système Cazanbon 2° **Un moteur à vapeur,** force de 8 chevaux. Le tout en très bon état. S'adresser au bureau du journal.

PIANOS
ET
HARMONIUMS
neufs et d'occasion, à vendre et à louer.
Se recommande,
G. LUTZ FILS
Magasin de musique et d'instruments
Place du Gymnase, Neuchâtel.

BONS DE LA PRESSE
avec intérêt différé, à francs 23. Tirage : 15 juin. Gros lot : francs 100,000.
COURT & Cᵉ, à Neuchâtel.

2 BICYCLES presque neufs, avec accessoires. Haut : 1m,30, dont un extra, longue course, poids 15 kilos, le plus beau de nos contrées. Très bas prix. Facilités de paiement. S'adresser rue du Seyon 16, au 3me étage.

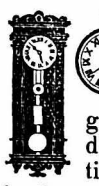

Encouragé par de nombreuses demandes à joindre à la vente de la montre de poche le commerce de grosse horlogerie, j'ai l'honneur d'annoncer que j'ai un bel assortiment de **pendules, régulateurs, horloges, réveils,** qui tous sont vérifiés bien soigneusement avant livraison, et à des conditions avantageuses. — Facilités de paiement.
ED. BARBEZAT,
rue de l'Hôpital 18, au 1er étage,
Neuchâtel.

A vendre une jolie cheminée Désarnod, un potager et des bouteilles vides. S'adresser rue de l'Orangerie 2, au 2me.

Défense des vignes contre le Mildiou
L'ÉCLAIR
Pulvérisateur « VERMOREL »
reconnu par la pratique
le meilleur des Pulvérisateurs
Nombreux 1ers prix
Nouveaux succès en 1889. — 1er prix et Médaille d'or à Alexandrie (Italie).
PRIX : 40 Francs.
Demandez Prospectus modèle 1889
AGENCE AGRICOLE :
Paul MARTIN, Lausanne.
Représentant pour Neuchâtel :
Aug. DUVOISIN, Buffet de la gare, Corcelles.
Sulfate de cuivre garanti pur.
POUDRE COIGNET à base de sulfate de cuivre.
La Torpille, poudreuse à grand travail, 30 fr. (O. 4265 L.)

3 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Récits américains

LE

DRAME DE STILLWATER

PAR

T.-B. ALDRICH

(*Traduit par Th. Bentzow.*)

III

Le lendemain eut lieu l'inhumation de M. Shackford. Les funérailles, conduites par Richard Shackford, qui représentait à lui tout seul la famille, s'accomplirent au milieu d'un profond silence. Les charpentiers, bien qu'ils eussent perdu leur journée de la veille, suspendirent le va-et vient des scies tant que dura le service religieux; les machines s'arrêtèrent dans les établissements métallurgiques, le tic tac du ciseau cessa de se faire entendre dans le chantier des marbres, et nombre de boutiques tinrent leurs volets fermés.

Cela dura bien une heure; puis la vapeur contenue dans les chaudières des usines signala sa délivrance par des sifflements aigus; les courrois se remirent à courir autour des poulies de transmission avec un nouveau zèle, tous les organes des machines enfin reprirent vie, tout rentra dans l'ordre accoutumé, en apparence dn moins, mais non pas en réalité.

Règle générale, quand la tombe se referme sur un homme, la carrière de cet homme est terminée. Mais il en fut autrement pour M. Shackford. On peut dire qu'il ne fut jamais aussi vivant qu'après qu'on l'eût enterré, que jamais il n'avait tenu autant de place parmi ses concitoyens : il trônait maintenant, invisible, au coin de chaque foyer. Tant que les circonstances de sa mort ne seraient pas éclaircies, ce don d'ubiquité devait lui demeurer acquis. Une récompense de cent dollars, portée ensuite à cinq cents sur la demande du cousin de la victime, avait été promise par la municipalité pour l'arrestation du coupable ou sa dénonciation avec preuves.

A cela près, depuis l'enquête dérisoire dont il a été question, les autorités n'avaient rien fait; elles n'étaient évidemment pas à la hauteur de la situation Aussi, quand, le soir de l'enterrement, le bruit courut qu'un fin limier de la police allait venir à Stillwater pour étudier l'affaire, cette nouvelle fût-elle accueillie avec un soupir de soulagement.

L'agent annoncé entra en scène dès le lendemain matin. Nommer Edward Tagget, c'est prononcer un nom bien connu du monde judiciaire de la contrée. L'arrivée de M. Tagget fit courir un frisson. Rien pourtant, dans l'aspect de sa personne, n'était de nature à étonner : Figurez-vous un petit homme mince, de trente ans, auquel on aurait donné moins que son âge, orné d'une moustache tombante et de légers favoris châtains, avec des yeux d'une couleur indécise et des sourcils peu accentués, un homme qui choisissait ses mots en avait, en parlant, cette hésitation particulière aux gens qui pensent à plusieurs choses à la fois.

Vous auriez pu le prendre pour un médecin, un journaliste, pour le secrétaire d'une compagnie d'assurances, jamais vous n'eussiez deviné en lui l'homme qui avait débrouillé l'écheveau emmêlé de la fameuse banqueroute Barnabee.

Stillwater tout entier tomba des nues en le voyant.

— C'est là Taggett ? se demandait on.

C'était bien Taggett en effet, et presque aussitôt son influence se fit sentir. Les trois gardes de la ville furent lancés en missions secrètes. Moins d'une heure après, on savait qu'un homme avait été vu, le matin du crime, remontant la route en charrette, à une allure insensée. Comme, dans ce district agricole, la direction indiquée était celle d'un marché, les voitures remontant le grand chemin avant l'aube n'étaient rien moins qu'exceptionnelles. Néanmoins, la course furieuse d'une charrette en particulier, ce matin-là précisément, ne laissait pas d'être significative.

— Taggett tient le bout du fil, dit Stillwater tout haletant.

Avant midi, Taggett tenait déjà l'homme, la charrette et le reste; mais il ne s'agissait que de Tom Blufton, de South Millville, parti en toute hâte à la recherche d'un médecin dont sa femme avait le plus pressant besoin, ainsi qu'en témoignaient deux petites filles jumelles couchées dans un berceau d'osier.

— Je n'ai, somme toute, pas diminué tant que cela la population de chez nous, dit Blufton avec son bon gros rire.

Durant les quarante-huit heures suivantes, quatre ou cinq vagabonds furent appelés à rendre compte de leur présence aux environs; mais chacun d'eux sortit blanc comme neige de l'interrogatoire. Un certain Durgin, ouvrier du chantier Slocum, dut ensuite fournir des explications au sujet de quelques taches rouges, à demi-effacées par le lavage, qu'on remarquait sur ses vêtements. Il les donna aussi satisfaisantes que possible. Mandé plusieurs jours auparavant chez M. Shackford pour resserrer les cercles d'un baril de porc salé, sa blouse s'était tachée au contact du fond de ce baril, dont la peinture rouge se trouvait encore fraîche. Le docteur Wild examina les taches au miscroscope et les déclara produites en effet par de la peinture. Mais il était clair que M. Taggett ne laissait rien passer inaperçu.

Le *bar* de l'hôtel de Stillwater devint tous ces soirs-là un centre de réunion des plus intéressants, non seulement la buvette publique au long comptoir usé par le frottement continuel des gobelets, mais encore la pièce contiguë où le beau monde vient jeter un coup d'œil sur les journaux de New-York et qui deux fois par semaine sert aux séances d'un club.

Le quatrième soir après l'enterrement de M. Shackford, un violent orage fit affluer dans l'une et l'autre salles un surcroît de désœuvrés. Au bruit de la pluie qui fouettait les vitres, les divers groupes de consommateurs discutaient à tort et à travers l'unique sujet auquel on pût alors s'intéresser. Deux semaines auparavant, une grève générale s'était produite parmi les ouvriers; mais cette question-là même n'était plus de saison.

— C'était, ma foi, trop fort de soupçonner Tom Blutton ! dit, en secouant les cendres de sa pipe, Stevens, le contre-maître polisseur de la marbrerie Slocum.

Michel Hennessey posa son verre sur la table d'un air dédaigneux, et, s'essuyant la barbe du revers de sa manche :

— Stevens, répliqua-t-il, tu n'es qu'une girouette ! N'as-tu pas été le premier à dire, quand tu l'as vu arrêter, que son affaire n'était pas bonne ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

A vendre, à bon compte, deux

Grilles de clôture mobiles

à barreaux en fer forme lance. Elles mesurent 2 m. 08 de longueur et 1 m. 70 de hauteur.

Pour les voir et connaître le prix, s'adresser à E. Bastardoz, ingénieur-mécanicien, rue de l'Industrie.

Occasion

On offre à vendre un **store pour magasin ou véranda**, mesurant 4m75 de long. S'adresser à Mme Perret, maison Schouffelberger, à Corcelles.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour la St Jean, un petit logement pour deux ou trois personnes. S'adresser rue St-Maurice 5.

A louer, pour St-Jean, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, remis à neuf, exposé au soleil. S'adresser Grand'rue 10, au second.

A louer un appartement meublé ou non meublé, comprenant deux chambres, cuisine et dépendances. Entrée à volonté. S'adresser Trois-Portes 12.

A louer, à l'Avenue du Crêt :

Deux logements de trois chambres, avec dépendances ; eau, gaz, balcons ;

Deux magasins avec appartements attenants.

S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

A louer, dès le 24 juin, au quartier Purry :

Un appartement de 4 chambres et dépendances.

S'adresser à l'Etude Wavre, Palais-Rougemont.

562 **A louer**, pour St Jean ou toute autre date un joli appartement de 6 chambres et dépendances, avec petit jardin. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

A louer, pour Saint-Jean, un logement de deux chambres, cabinet, cuisine, deux chambres hautes et dépendances, au centre de la ville, près du télégraphe. S'adresser à Joseph Mongini, rue des Moulins 3.

Pour séjour d'Été

A louer à Fenin un joli logement. S'adresser à M. Emile Dessoulavy, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

A LOUER

2 logements de 2 et 3 pièces, avec toutes les dépendances, à prix réduits. S'adresser à M. E. Lambert, Maladière 14, Neuchâtel.

A louer, *pour Saint-Jean,* un appartement de 3 pièces et dépendances, situé au centre de la ville, ainsi qu'un *magasin* dans une excellente situation. — Le preneur pourrait prendre possession de ce dernier dès le 1er juin.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter à l'étude Arnold Convert, notaire, rue du Musée 7.

A louer, pour St-Jean, le troisième étage, rue de la Place d'Armes 10, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser aux Bains.

On offre à louer, pour la saison d'été, un logement composé de cinq chambres et cuisine. S'adresser à M. Maffli, à la Maison rouge, Val-de-Ruz.

— J'ai bien pu dire quelque chose comme ça, admit Stevens de mauvaise grâce ; sa promenade avant le jour avait fâcheuse apparence à première vue.

— Fâcheuse apparence... Tom est assez connu ! s'écria Samuel Piggott, le beau-frère de Blufton. C'est un gars contre lequel il n'y a rien à dire ; on lui a fait injure. Autant soupçonner une bonne fois le pasteur Langly ou le Père O'Meara.

— Si cela continue, fit observer un homme assis dans un coin avec un bandeau sur l'œil, les deux révérends seront empoignés à leur tour ; il faut s'y attendre.

— Vous avez bien raison, M. Peters, répliqua Durgin. Puisque mon honorabilité ne m'a pas protégé, qui donc, je vous le demande, est à l'abri ?

— Durgin qui fait sonner tout haut son honorabilité, la bonne farce !

— Hé ! Dexter, riposta Durgin, se retournant vivement vers celui qui venait de parler, si je disais que tu n'es pas une bête, c'est ça qui serait une bonne farce !

— Enfin, ce Tagget, quel homme est-ce ? demanda Piggott. Vous l'avez vu, vous, Durgin ?

— J'ai dû le voir, parbleu ! le jour où j'ai comparu devant lui avec Blufton. Mais la foule m'a empêché de le regarder à mon aise. A l'heure qu'il est, il me serait impossible de le reconnaître.

(*A suivre*).

CHAMBRES A LOUER

A louer une chambre meublée, pour coucheurs, rue St-Maurice 6, 4me étage.

Une jolie chambre pour un monsieur. S'adresser rue St-Maurice 5.

561 **A louer,** à Paris, pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, une petite chambre propre, dans une bonne maison aux abords du quartier de l'Exposition. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

A louer une chambre meublée, pour coucheurs ; petite pension si on le désire. Rue des Moulins 51, au 1er étage.

A louer, pour un monsieur de bureau, une jolie chambre indépendante. Vue du lac. S'adresser en l'Etude H.-L. Vouga, notaire, faubourg du Lac 7.

A louer, une jolie chambre meublée pour un monsieur, rue du Seyon 4, au 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

MAGASIN A LOUER

On offre à louer, pour le 24 juin ou pour plus tard, un magasin composé de deux locaux sis à la rue du Seyon. La situation centrale de ce magasin permet de l'utiliser pour tous les genres de commerce.

S'adresser pour visiter les locaux en l'Etude du notaire A.-Ed. Juvet, à Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, en ville, une petite propriété, si possible avec jardin, ou un grand logement situé à un rez-de-chaussée ou à un 1er étage.

Adresser les offres à *D. Vœgeli, Case postale 228,* Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Un personne d'âge mûr, bien recommandée, demande à se placer pour faire un bon ordinaire. S'adr. Agence de placement de Mme GEPPERT, Ecluse 5.

Une jeune Bernoise, qui parle les deux langues, cherche à se placer comme femme de chambre. S'adresser Grand'rue n° 10, au second, devant.

Demande de place

Deux filles intelligentes, l'une de 19 l'autre de 16 ans, possédant une bonne instruction scolaire, désireraient apprendre le français en échange de leurs services dans le ménage. Adresser les offres, avec un timbre-poste pour la réponse, au Bureau de placement Flückiger, à Huttwyl (Berne).

On cherche à placer

une jeune fille, parlant allemand et français, dans une famille chrétienne où elle rendrait des services en échange desquels on lui enseignerait les travaux du ménage et la couture. (Hc. 1868 Q)

S'adresser à **M. Hetzel,** ingénieur, **Holligendrittel, Berne.**

Une jeune fille de bonne famille cherche une place, comme volontaire, pour apprendre le français, dans une bonne maison. S'adresser à M. Aug. Schmidt, négociant, Kreuzlingen (Thurgovie).

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande de suite une cuisinière expérimentée, pas trop jeune et de toute confiance, ayant de bons certificats à disposition. S'adresser à Mme H. de Montmollin, Evole n° 5.

UNE BONNE

de la Suisse romande, connaissant à fond la langue française, qui s'engagerait à faire tous les travaux du ménage et qui pourrait également s'occuper des soins à donner aux enfants, *trouverait à se placer à Francfort s/Mein.* Références et photographies désirées ; la photographie sera retournée.

Offres sous chiffres E. 6260, à *Rodolphe Mosse, Francfort s/Mein.*

(M. cpt. 27/6 F.)

Une jeune fille trouverait occupation dans un petit ménage, durant deux heures la matinée. S'adresser Bercles 1, au 1er.

On demande une cuisinière de 20 à 25 ans, **bien recommandée** et ayant quelques années de service comme telle. S'adresser chaque jour de 10 heures à midi, Vieux-Châtel 5, rez-de-chaussée.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande un ouvrier ferblantier ainsi qu'un apprenti. S'adresser à M. Henri Droz, Peseux.

On cherche, pour de suite, une **nourrice** pourvue de bons certificats. Inutile de s'offrir sans avoir les qualités nécessaires. S'adresser rue J.-J. Lallemand 3, au 1er.

On demande des ouvrières, à la Fabrique de cartonnages, 3, route de la Côte. — Travail facile.

563 On demande pour Pontarlier, deux ouvriers boulangers, dont un connaissant à fond la petite marchandise, et l'autre pouvant entrer de suite. Place à l'année. Le bureau du journal indiquera.

Une dame de l'Allemagne du Nord désire entrer pour quelques mois dans une famille comme dame de compagnie ou pour enseigner sa langue. Elle demande peu ou point de gage, selon les circonstances. S'adresser Evole 11.

On demande pour de suite deux bonnes ouvrières lingères. S'adresser à Mme Egger, lingère, à Fenin (Val-de-Ruz).

Assujettie tailleuse

On demande, pour entrer au plus tôt, une assujettie tailleuse qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Mlle Francisca Schüler, tailleuse, Ober-Arth (Schwytz).

APPRENTISSAGES

570 On demande tout de suite plusieurs jeunes filles pour une petite partie d'horlogerie. Rétribution immédiate. S'adresser au bureau d'avis.

Un garçon de 16 ans aimerait à se placer comme apprenti jardinier. S'adr. rue des Fausses-Brayes 13, au 1er étage.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Un cocher a perdu en ville une paire de gants en peau rouge. Prière de la rapporter, contre récompense, au magasin de brosserie de A. Krebs, rue Saint-Maurice 4 *bis*.

Perdu la semaine passée, au faubourg de l'Hôpital, un parapluie noir demi-soie. Le rapporter, contre récompense, au magasin, Faubourg de l'Hôpital 9.

AVIS DIVERS

On offre, aux personnes désirant passer l'été à la campagne, deux logements. Frais ombrages et bains du lac. S'adresser au bureau du journal. 580

Un Monsieur

désirant se perfectionner dans la langue française, cherche à entrer dans une famille honorable du canton de Neuchâtel (en ville ou à la campagne), pour le 25 juin. Adresser les offres avec conditions, sous chiffres Jc. 6815 L., à *Haasenstein & Vogler, Lausanne.*

Réunion fraternelle

Mardi 11 juin, à 8 heures du soir, à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

Deutsche Temperenz-Versammlung

jeden Montag Abends 8 Uhr in der Tonhalle.

Jedermann ist freundlich eingeladen.

AVIS AUX ÉMIGRANTS

Expéditions régulières de passagers et émigrants pour tous les pays d'outre-mer par paquebots-poste de 1re classe. — Echange de Prépaids et remise de chèques aux meilleures conditions sur les principales places des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud.

Renseignements en allemand et en français et brochures gratis.

Agence générale patentée par le Conseil fédéral :

Ph. ROMMEL & Ce, à Bâle.

Succursale à Neuchâtel :

A.-V. MULLER, rue du Môle 1,

Vis-à-vis de la Caisse d'Epargne.

TAPISSIER

Ch. NEUENSCHWANDER, tapissier, Ecluse 13, se recommande pour tout travail concernant son métier, en journée ou à son domicile.

PAIEMENT

DE LA

CONTRIBUTION D'ASSURANCE des BATIMENTS

Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription communale de Neuchâtel sont prévenus que la contribution d'assurance pour l'année finissant au 30 avril 1889, sera perçue au *bureau du Secrétariat,* 1er étage de l'Hôtel-de-Ville, *jeudi, vendredi et samedi, 13, 14 et 15 juin courant,* de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A partir du 1er juillet, les contributions non payées seront réclamées à domicile aux frais des retardataires.

La contribution, indépendamment du demi pour mille pour les industries augmentant les risques, et de la finance légale de 20 centimes par police pour les frais de perception, a été fixée comme les années précédentes :

à Fr.	0»50	pour	les	bâtiments	de	1re	classe,	1er	risque.
»	0»60	»	»	»	»	1er	»	2me	»
»	0»75	»	»	»	»	1re	»	3me	»
»	1»—	»	»	»	»	2me	»	1er	»
»	1»25	»	»	»	»	2me	»	2me	»
»	2»—	»	»	»	»	3me	»	1er	»
»	3»—	»	»	»	»	3me	»	2me	»

Pour effectuer les paiements, la présentation des polices d'assurance (papier jaune) est absolument nécessaire.

Neuchâtel, le 8 juin 1889.

SECRÉTARIAT COMMUNAL.

CURE D'AIR ET DE BAINS — Air pur des Alpes.

OTTENLEUEBAD

District de Schwarzenburg (Berne)

1431 m. au-dessus de la mer. — *Situation au soleil et abritée.*

OUVERTS LE 15 JUIN

Source d'eau minérale riche en fer (exempte de gyps). Non surpassée dans les cas de rhumatisme de tous genres ; succès surprenant contre la pauvreté du sang, ainsi que dans les maladies du foie. Bains et douches de construction nouvelle. Vue splendide. Forêt de sapins. Route de Ryffenmatt à Ottenleue en partie établie à neuf. Excellente cuisine, vins naturels. Prix modérés. Communication postale quotidienne. Télégraphe dans l'établissement. Départ de la poste de Berne à 6 heures du matin.

Prospectus gratis et franco. (B. 3220)

Se recommande au mieux, *Le propriétaire :*

Joh. ROLLI.

BAINS ET PENSION DU DENTENBERG

746 m. sur mer. Station Gümligen, 1/2 lieue de Gümligen, 1 1/2 lieue de Berne.

Situation excellente ; grandes forêts de sapins ; promenades et vues magnifiques ; cure de lait et de petit-lait ; bains, douches et bains d'eau salée. Prix de pension modérés. Très propice pour reconvalescents et familles. — Sur demande, voitures à la gare de Gümligen. Pour prospectus et pour plus amples renseignements, s'adresser au propriétaire, **J. KAMMERMANN.** (H. 2005 Y.)

MISE A BAN

(Publication renouvelée)

Madame Terrisse-Coulon, propriétaire du domaine de Cottendart, rappelle au public que le Juge de Paix du cercle d'Auvernier, dans son audience du 17 juillet 1874, a prononcé la mise à ban de sa propriété, désignée au cadastre comme suit :

1° *Territoire de Colombier.*

Article 1144. Plan folio 66. A Cottendart, bâtiment, place, jardin, verger, champs et bois de 96,922 mètres carrés. Limites : Nord, 680, 681, 853 ; Est, chemin de la Vy d'Etra ; Sud, 375 ; Ouest, 375, le territoire de Bôle, 38.

Article 38. Plan folio 66. A Cottendart, bois de 4455 mètres carrés. Limites : Nord, 680 ; Est, 1144 ; Sud, chemin se terminant en pointe ; Ouest, territoire de Bôle.

2° *Territoire de Bôle.*

Article 470. Les Collièses, champ et pré de 65,106 mètres carrés.

Article 471. A Sorvignier, champ de 11,232 mètres carrés.

Article 472. Le Chanet, champ de 3546 mètres carrés.

En conséquence, toute personne qui sera trouvée foulant ou passant sur la dite propriété, sans autorisation, sera poursuivie à l'amende, conformément à la loi.

Cottendart, le 7 juin 1889.

ÉLISE TERRISSE.

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION

& DE SAUVETAGE

SAINTE HÉLÈNE

NEUCHATEL

Course annuelle de 1889

à OLTEN

DIMANCHE 16 JUIN

Messieurs les membres honoraires et passifs sont cordialement invités à y prendre part, et sont priés de se faire inscrire au local, **hôtel du Raisin,** jusqu'au vendredi soir à 8 heures.

Itinéraire à leur disposition.

Départ du Port à 1 heure du matin.

Retour lundi soir.

Le Comité.

Blanchisserie du Val-de-Travers

Lessive aux cendres et au savon blanc. (H. 2243 J.)

Promptes livraisons.

ON DEMANDE

un bon **inspecteur d'assurances sur la vie.** S'adresser à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel,** sous chiffre H. 3663 X.

Restaurant du FAUCON

Les déjeuners à 2 francs

entre midi et quart et une heure ont recommencé.

Se recommande,

H. BREITHAUPT.

Opinion d'un pasteur. Essertines, près Yverdon. Etant depuis nombre d'années un partisan convaincu de vos excellentes Pilules suisses de Rich. Brandt, je prends la liberté de venir vous en demander quelques boîtes à titre gracieux pour les malades indigents de ma paroisse. Je sais apprécier comme elle le mérite, la valeur extraordinaire de vos incomparables Pilules suisses, et je ne puis pas vous remercier assez chaleureusement pour le bien que vos Pilules suisses m'ont fait. Quand on demeure comme moi éloigné de plusieurs lieues des médecins et des pharmaciens, c'est un bonheur inappréciable d'avoir chez soi un remède aussi bienfaisant que sûr, comme le sont vos Pilules suisses ; aussi je les recommande le plus chaleureusement que je puis à chaque occasion. F. Leuba, pasteur. — Il faut toujours faire bien attention de recevoir les vraies Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, qu'on trouve dans les pharmacies au prix de 1 Fr. 25 la boîte, car il existe beaucoup de contrefaçons. Chaque boîte doit porter une croix blanche sur fond rouge et la signature de Rich. Brandt. 34

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant le samedi. ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel. — Sommaire du numéro du 8 juin 1889 (N° 23) :

L'éducation des parents par les enfants. — Longtemps après (poésie). — Les ballons, conte bleu (suite). — Comment Pauline Lucca devint cantatrice. — Les maris américains. — Carnet de la ménagère. — Divers. — Enigme. — Solution du numéro 21.

*** Le voyage de M. Carnot et les noces d'argent du comte de Paris sont les deux événements saillants de la semaine : c'est à eux que l'*Univers illustré* consacre la majeure partie des dessins de son très intéressant numéro du 8 juin, où l'on trouvera aussi une bonne réduction d'art, une jolie page humoristique, etc., etc.

NOUVELLES POLITIQUES

Francs

Depuis quelque temps, la police exerçait une surveillance spéciale sur certaines personnes que l'on supposait détenir des documents propres à éclairer la Haute Cour sur les agissements du général Boulanger. Vendredi, on acquit la preuve que M. Breuillé, ancien secrétaire du général Boulanger, et M. Becker, son neveu, président du comité revisioniste boulangiste, demeurant rue des Abbesses, à Montmartre, possédaient des papiers intéressants. Aussitôt M. Lozé, préfet de police, signa deux mandats de perquisitions. M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, fut chargé de se rendre au domicile de M. Becker. Il s'y présenta vers quatre de l'après-midi et saisit trois caisses et un carton renfermant des lettres, des registres et des papiers.

On a aussi saisi un certain nombre de lettres au domicile de M. Breuillé. On a découvert chez ce dernier un carnet où sont marquées au jour le jour les instructions que le général donnait à son secrétaire.

C'est M. Boulanger qui, en même temps qu'il s'enfuyait de Paris, avait fait extraire de son domicile de la rne Dumont-d'Urville tous les papiers que, dans la rapidité de sa fuite, il n'avait pu emporter, et avait confié à son secrétaire le soin de les cacher à Paris jusqu'au jour où l'on pourrait les envoyer à l'étranger.

Les quatre caisses de documents saisies au domicile du sieur Becker ont été ouvertes en présence des membres de la commission d'instruction de la Haute-Cour, qui ont vérifié leur contenu.

Ces caisses contiennent des milliers de lettres, représentant toute la correspondance reçue par M. Boulanger et donnant la nomenclature de tous les affiliés de la faction. Il y a notamment des lettres confidentielles émanées de quelques fonctionnaires civils et militaires qui constitueront autant d'éléments complémentaires pour l'instruction que poursuit la commission de la Haute-Cour.

— Vendredi à 2 heures, M. Carnot a procédé à l'inauguration officielle de l'Exposition d'art rétrospectif installée au Trocadéro, dans la nouvelle galerie accordée aux organisateurs des Musées du Monument français.

Italie

Le Sénat a refusé de prendre part à la cérémonie de l'inauguration du monument de Giordano Bruno qui doit avoir lieu demain, à Rome.

Les députations des Universités et des sociétés politiques commencent à arriver.

Malgré les mesures énergiques que paraît prendre le gouvernement, on n'est pas sans appréhension. La plupart des maisons situées sur la place dite Campo de Fiori appartenant à des cléricaux, auront les fenêtres fermées.

Des détachements de cavalerie et d'infanterie seront parqués dans les cours des palais voisins. Le palais de Venise, siège de l'ambassade d'Autriche, sera gardé par crainte de manifestation irredentiste pendant le passage du cortège se rendant au Campo de Fiori.

Aussitôt après la cérémonie d'inauguration, une société de garibaldiens indépendants se rendra directement au Capitole, M. Imbriani en tête, pour manifester à la mémoire de Garibaldi, ne voulant pas être confondue avec les autres sociétés qui s'y rendront le lendemain.

— On dit que l'empereur d'Autriche a écrit une lettre de consolations au pape, qui est réellement très affecté de la manifestation Giordano Bruno.

— A la Chambre, M. Crispi, répondant à M. Sola, a déclaré que la nouvelle donnée par l'agence Stefani est exacte, et que, Barambaras Kafel ayant agi de façon à perdre la confiance du gouverneur italien, ordre a été donné de faire occuper Keren par les troupes régulières, d'arrêter Kafel et de désarmer ses soldats.

Voici comment s'est effectuée l'occupation de Kerent que nous avons annoncée vendredi.

Le major Dimajo, avec un bataillon d'indigènes, une batterie de montagne et un peloton d'éclaireurs, a occupé Keren, le 2 juin, sans rencontrer de résistance. A midi, le drapeau italien a été hissé sur le fort de Keren, et salué de 21 coups de canon. La population de Keren et celle de Bogos ont célébré cet événement qu'elles désiraient, convaincues que l'occupation italienne ouvrira pour elles une nouvelle ère de liberté et d'ordre.

Barambaras Kafel, qui disposait d'environ 2,000 soldats avec 600 fusils, a été entouré par surprise et fait prisonnier avec cinq de ses principaux lieutenants. Ses soldats ont été désarmés.

Serbie

Les régents ont signé un ukase en vertu duquel le métropolite Théodose, Mgr Demetrius, évêque de Nisch, et Mgr Nikanor, évêque de Zica, sont, sur leur demande, relevés de leurs fonctions, tandis que le métropolite Michel est réinstallé dans son ancien poste de métropolite de Serbie, et l'évêque Hieronymus dans celui d'évêque de Nisch.

Le métropolite Théodose et les évêques de Nisch et de Zica reconnaissent que leur retraite est commandée par l'intérêt de l'Etat, ainsi que par les exigences de la paix et de la dignité de l'Eglise orthodoxe en Serbie.

Afrique

Le capitaine Wissmann, après un bombardement opéré par l'escadre allemande, a brûlé les villages de Saadani et Uwindji. Pertes presque nulles pour les Allemands. Les pertes de l'ennemi sont encore inconnues.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Banquet des anciens Polytechniciens suisses

Dans notre numéro de jeudi dernier, nous avons annoncé l'arrivée à Paris d'un grand nombre de membres de la Société des anciens Polytechniciens suisses. Lors de leur précédente réunion annuelle, ils s'étaient donné rendez-vous à Paris en 1889. Mercredi donc, de tous les points du monde où résident les ingénieurs, les architectes et les chimistes suisses, ils sont arrivés au nombre de 300 environ. Ils ont commencé leurs excursions par le Champ de Mars, pour les continuer dans les manufactures de l'Etat les plus intéressantes. Pour ouvrir solennellement cette sorte de congrès annuel, ils se sont réunis vendredi en un grand banquet à l'hôtel Continental, sous la présidence d'honneur de M. Lardy, ministre de Suisse à Paris.

Parmi les invités des polytechniciens suisses, on remarquait MM. Tirard, président du Conseil, Spuller, ministre des Affaires étrangères, Faye, ministre de l'Agriculture, G. Berger, directeur de l'exploitation à l'Exposition universelle, le colonel Vœgeli, commissaire général de la Suisse, et M. Burnand, commissaire suisse des beaux-arts.

M. Lardy a porté le toast à la France. Il a parlé des liens qui unissent les deux pays et a formé des vœux pour la consolidation des principes de justice, de liberté et d'ordre, sans lesquels il n'y a pas de véritable vie républicaine. Il a invité ses auditeurs à acclamer M. Carnot.

M. Spuller a félicité les Suisses qui ont été les premiers initiateurs de liberté. En remettant la croix de la Légion d'honneur à M. Zschokke, auteur des travaux hydrauliques, il a dit : « Que cette croix soit pour nous une occasion de vous dire qu'entre toutes les nations il n'en est pas une que nous mettions au-dessus de la Suisse, et que votre liberté est le boulevard de la liberté générale. »

Humbert Ier et les Vaudois du Piémont.

Le roi Humbert vient d'envoyer à l'Eglise protestante vaudoise de Torre Pellice, près de Pignerol, une somme de 5000 fr. La *Gazetta Piemontese* publie la lettre suivante que M. le commandeur Visone, ministre de la maison royale, a écrite à ce sujet, au nom du roi, à M. Pons, pasteur de la communauté vaudoise dont il s'agit.

« Rome, 10 mai.

« Les fidèles Vaudois vont célébrer le 2me centenaire de leur retour sur la terre natale qu'ils ont aimée jusqu'au sacrifice.

« L'événement qui est cause de si juste allégresse pour tant de citoyens qui ont donné l'exemple de fortes vertus, est aussi salué avec joie par notre roi, qui connaît bien le dévouement constant des Vaudois à la maison de Savoie.

« C'est ce dévouement envers la dynastie, uni à un vif amour de la patrie, qui a valu à l'Italie des soldats courageux et des fils très affectionnés ; aussi S. M. le roi, pour témoigner ses sentiments envers ces populations fidèles et pour maintenir vivant en elles le culte des vertus civiles et morales, assigne la somme de 5000 fr. à répartir entre la maison et le collège vaudois qui se proposent de célébrer le deuxième centenaire du jour qui marque la fin de leur exil.

« Veuillez agréer, etc.

signé : le ministre Visone. »

— Les dernières nouvelles du Japon parlent d'une éruption volcanique qui a eu lieu dans l'île d'Oshima, les 13 et 14 avril. Trois cents maisons ont été détruites et cent soixante-dix personnes ont été ensevelies sous les décombres.

— On calcule que 10,000 ouvriers mettront trente jours pour déblayer les rues de Johnstown et permettre le travail de reconstruction. On a retrouvé 200 nouveaux cadavres.

La catastrophe de Johnstown a absorbé l'attention publique et l'on ne s'est guère occupé des campagnes environnantes. Cependant là aussi le désastre a été épouvantable. Dans le comté de New-Huntington, les flots ont englouti 300 maisons. Les vallées des rivières Smith et Conemaugh sont complétement ravagées.

— Le premier train du nouveau service, qui relie directement Berlin à l'Orient en passant par Oderberg, Budapest, Nisch, et en aboutissant à Constantinople, a quitté la capitale de l'empire allemand mercredi dernier. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* signale l'importance de cette ligne au point de vue du développement économique de l'Allemagne.

— Les journaux officieux de Berlin disent que la note du gouvernement allemand, dans l'affaire Wohlgemuth, demande que la Suisse rapporte le décret d'expulsion rendu contre l'inspecteur de police de Mulhouse.

L'Allemagne exprimerait en outre le désir que la Suisse n'accorde aux Allemandé le droit de séjour en Suisse que s'ils sont munis de papiers parfaitement en règle.

Uu violent tremblement de terre a été ressenti à Madrid vendredi matin, à six heures. Le mouvement d'oscillation s'est renouvelé samedi soir, à cinq heures, avec moins de violence. Des secousses ont été ressenties aussi à Jaën.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales. — Après son vote sur les drawbacks pour les sucres, le Conseil national, dans sa séance du 7 juin, s'est occupé de plusieurs articles de la loi sur les lignes électriques. Le lendemain, le Conseil a pris en considération la motion de M. Dufour relative aux frais faits pour des étrangers par les hospices cantonaux.

Au nombre des objets qui ont occupé le Conseil des Etats dans sa séance du 7 juin (rapport de gestion, postes, chemins de fer, etc.,) il a été statué sur un postulat réclamant une subdivision du département de justice et police trop surchargé ; on créera, dit M. Ruchonnet, un service spécial, ayant les allures d'un tribunal et jugeant sous réserve de la sanction du Conseil fédéral.

On adopte aussi le postulat invitant le Conseil fédéral à étudier l'abaissement du port des journaux de 1 centime à $^5/_4$ de centime par numéro.

— La Grande-Bretagne a accepté l'invitation du Conseil fédéral à la conférence de Berne sur le travail dans les fabriques.

Genève. — La Faculté des sciences de cette ville a conféré le grade de docteur ès sciences physiques à Mlle Eudoxie Phomina, Russe. Sa thèse avait pour titre : « Recherches sur quelques combinaisons du groupe de l'euxanthone ».

— Le *Genevois* donne les renseignements suivants sur les sommes trouvées chez les deux mystérieux personnages dont nous avons parlé samedi :

« Il n'a été saisi chez ces individus en espèces et billets de banque que la somme de seize cents francs, et des titres au porteur ayant ensemble une valeur nominale de plus de trois cent mille francs. Nous disons valeur nominale, attendu qu'il s'agit d'actions absolument hors du commerce, n'étant plus ou n'ayant jamais été cotées. Tous ces titres, ensemble, ne vaudraient pas plus de trois mille francs »

Des dépêches des procureurs de la république à Gex et à Angers ont appris à la police genevoise qu'un de ces personnages, qui s'appelle de son vrai nom A.-Ch. Pommier, né à Souligné (Sarthe) et était avoué, a été condamné en 1888 par la cour de Paris à 18 mois de prison et qu'il a encore d'autres condamnations à purger. Quant aux titres trouvés chez lui, il a dit qu'ils lui appartenaient en partie et que d'autres lui avaient été remis en dépôt. Les autorités françaises font actuellement les démarches nécessaires pour obtenir son extradition.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Travaux manuels. — L'enseignement des ouvrages à l'aiguille dans nos écoles, stationnaire pendant nombre d'années, tend à se transformer par l'emploi d'une nouvelle méthode déjà en usage dans les principaux collèges du canton. Il est reconnu aujourd'hui que cet enseignement ne doit pas être purement individuel, mais plutôt collectif, si l'on veut obtenir de la part des élèves des progrès satisfaisants. Aussi, quelques commissions scolaires ont-elles compris la nécessité d'initier leurs institutrices à cette méthode si rationnelle et si intuitive en leur faisant donner par des spécialistes un cours de coupe et de confection de lingerie et de vêtements ajustés, pendant les vacances d'été.

Ensuite d'un rapport du département de l'instruction publique et pour donner à ce nouvel enseignement tout le développement et toute l'importance qu'il mérite, le Conseil d'Etat a créé un brevet spécial de maîtresse d'ouvrages à l'aiguille. Le candidat à ce brevet doit subir les trois épreuves suivantes :

1° Examen théorique sur le bas, la coupe et la confection de la lingerie et des vêtements ;

2° Un examen pratique : *a*) sur la couture ; *b*) sur le tricotage et le raccommodage de bas ; *c*) sur la coupe des vêtements ajustés ;

3° Une leçon donnée à des élèves.

Ces épreuves ont lieu conformément au « Règlement des examens de capacité pour l'enseignement dans les écoles secondaires et industrielles », du 14 mai 1889.

Accident. — Un jeune homme de la Chaux-de-Fonds, Arnold Ducommun, âgé de 18 ans, s'est noyé samedi matin en se baignant près de Bienne où il était depuis peu de temps commis dans une maison de commerce.

Arnold Ducommun laisse le souvenir d'un excellent jeune homme, d'un bon fils et d'un bon camarade.

— On nous écrit de Fleurier en date du 8 juin :

Nous avons aussi nos orages. Dimanche passé les promeneurs qui en grand nombre avaient voulu jouir du bon air de la montagne, sont revenus piteux et en désordre.

Malgré cela le Val-de-Travers a vu passer cette semaine plusieurs troupes joyeuses. Mercredi c'était tout un village, des papas, des mamans, et surtout beaucoup d'enfants. — D'où venez-vous, ces garçons ?... — De Coffrane, Monsieur, répond immédiatement un gentil garçon de 8 à 9 ans, l'air délibéré, en se campant comme un homme. — Mais vous n'êtes pas venus à pied ? — Oh ! non, on est venu jusqu'à Travers dans des chars couronnés... — Dans des chars couronnés ? — C'est sûr ! pour la grande promenade, et puis à Travers on a pris le train jusqu'ici (à Fleurier) et on est allé voir la fabrique de ciment et celle de pâte de bois à Saint-Sulpice.

Hier à midi, un terrible orage s'abattait sur le vallon et la grêle se mettait de la partie perçant les feuilles de choux et couchant l'herbe des champs. Le mal n'est pas considérable ici, mais à la montagne (au-dessus de Travers) les grêlons gros comme des noix ont tout abîmé, les champs sont hâchés, les jeunes plantes de froment sont brisées, c'est une grande perte pour plusieurs paysans.

On nous écrit de Couvet :

Les derniers jours de la semaine passée, de violents orages se sont succédé presque sans interruption et ont exercé sur les arbres fruitiers, maintenant en fleurs, une fâcheuse influence en provoquant ce que nous appelons « la coulure ». La foudre est tombée à plusieurs reprises dans les bois. La grêle hâchait impitoyablement les récoltes de plusieurs endroits ; vendredi, les jardins de la partie méridionale de notre village en étaient couverts : le lendemain des parterres entièrement dévastés. Planemont, hameau au-dessus de Couvet, a tout particulièrement souffert.

En revanche, pour les prés, ces averses n'ont été que bienfaisantes, semble-t-il. Le cultivateur a de fort belles fenaisons en perspective.

CHRONIQUE LOCALE

Elections complémentaires au Grand Conseil, des 8 et 9 juin 1889.

Dans le collège de Neuchâtel-Serrières, es trois candidats de la liste radicale, seule en élection, ont été élus : M. Charles Barbey a obtenu 496 voix à Neuchâtel et 128 à Serrières, M. Alfred Bourquin, 445 à Neuchâtel et 125 à Serrières, M. Arnold Duvanel, 431 à Neuchâtel et 120 à Serrières.

A la Chaux-de-Fonds, la liste grutléenne, composée de 8 grutléens, 6 libéraux et 2 radicaux, passe avec environ 1200 voix de majorité.

A Boudry, M. Emile Baillot, candidat libéral, est élu par 227 voix sur 452 votants (4 bulletins nuls). M. Elie Gorgerat, candidat radical, a obtenu 172 suffrages, M. Emile Henry, 23, divers, 26.

Hôpital de la Providence. — Nous avons sous les yeux le *Rapport présenté par M. le docteur Nicolas sur le mouvement des malades à l'Hôpital de la Providence*, pendant l'exercice de 1888. En voici un résumé :

Au 31 décembre 1887, 38 malades restaient en traitement. Il en est entré pendant l'année 364, total 402, savoir 257 hommes et 145 femmes.

Dans ce nombre on compte 44 incurables, et 128 maladies internes aiguës ou chroniques. Il y a eu 230 maladies chirurgicales.

Sont sortis de l'hôpital, guéris 272, améliorés 47, sans changement 24, morts 29 (dont 21 incurables). En traitement au 31 décembre 1888, 30 malades.

Quant à l'origine des malades, 102 étaient Neuchâtelois, 202 Suisses d'autres cantons et 98 étrangers.

Enfin dans le nombre des 402 malades il y en avait 214 domiciliés dans le district de Neuchâtel (185 à Neuchâtel-ville) 16 en passage à Neuchâtel, 139 dans les autres districts, et 33 hors du canton.

On apercevait hier au soir, vers 10 $^1/_2$ heures, depuis Neuchâtel, la lueur d'un violent incendie qui a détruit, nous dit-on, dix maisons à Font, près Estavayer.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 8 juin.

M. Reichert, sous-intendant militaire jadis attaché au cabinet de M. Boulanger, a été arrêté cette nuit par ordre de la Haute-Cour de justice.

Paris, 8 juin.

Le journal des *Débats* dit que, à la suite de pièces compromettantes trouvées dans les papiers de l'intendant Reichert, la Haute-Cour de justice a fait arrêter ce matin M. Fleuchat, capitaine à l'état-major du ministre de la guerre.

Rome, 9 juin, 12 h. 45.

La fête de Giodarno Bruno se passe sans incident. Le défilé des sociétés démocratiques et anticléricales a commencé à neuf heures et demie. Le passage devant le palais de l'ambassade d'Autriche s'est fait avec ordre et sans cris.

A la porte menant au Vatican, sous la colonnade de droite, une double haie de gendarmes défend les abords. Sur le parcours du cortège, foule nombreuse, mais qui ne fait aucune manifestation.

Le discours du député Bovio a été très calme. Les invités et les députations seuls ont pu pénétrer sur la place du Campo di Fiori. Toutes les rues avoisinantes étaient gardées par les troupes. Quand le voile cachant le monument est tombé, des cris enthousiastes ont éclaté. Les manifestants, malgré une chaleur torride, ont pris le chemin du Capitole.

HORAIRE DES TRAINS

bateaux et postes pour le service d'été, petit format, accompagné de renseignements utiles sur le service postal, en vente, dès aujourd'hui, au bureau de ce journal, à la librairie Guyot et au kiosque, au prix de

IMPRIMERIE
DE LA
FEUILLE D'AVIS
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Circulaires
Affiches
Brochures
Cartes d'adresse et de visite
Factures — Chèques.